

Acte 5 des Rencontres de l'Axe Seine

L'Axe Seine de Paris à la mer

Construire un outil de coopération inédit autour de projets concrets sur les grands enjeux de transition écologique, énergétique et économique. Incarner l'Axe Seine à travers une Entente réunissant les grandes collectivités intercommunales de Paris jusqu'au Havre. Imaginer pour demain un système de mobilités décarbonées, innovantes et partagées au service des habitants et des usagers du territoire – articulé autour de la LNPN et des gares métropolitaines : telles étaient les priorités de cette nouvelle matinée de travail des élus de l'Axe Seine conclue par M Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Mardi 6 décembre 2022

Communiqué de presse

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Édouard Philippe, Maire du Havre et Président de Le Havre Seine Métropole se sont retrouvés le 6 décembre 2022 à Paris à l'occasion des 5e rencontres de l'Axe Seine.

« Depuis bientôt 2 ans, les Rencontres de l'Axe Seine ont permis de rassembler nos quatre collectivités autour de coopérations très concrètes sur tous les thèmes de la transition écologique. Ce travail est aujourd'hui appelé à s'amplifier grâce à la création de l'Entente Axe Seine qui rassemble une majorité d'EPCI de la Seine aval. Avec ses partenaires incontournables que sont l'Etat, les Régions et les Départements, notre grand territoire de Paris à la mer a besoin d'aménagements à la hauteur de ses ambitions, au premier rang desquels la construction de la Ligne nouvelle Paris-Normandie »

L'Axe Seine qui relie Paris à la mer et aux grands corridors maritimes est une évidence. Pour ses millions d'habitants, d'usagers et de visiteurs quotidiens, pour ses nombreuses entreprises et industries souvent en pointe de leur secteur, il incarne une entité géographique, économique, commerciale et logistique déjà bien réelle. Pour la France et l'Europe il constitue une réponse puissante et concrète aux défis de la transition écologique - décarbonation de l'industrie, report modal sur le fleuve, indépendance énergétique, accès aux grandes routes commerciales, développement du fret. Ce territoire stratégique doit prendre aujourd'hui toute sa part dans les investissements écologiques et industriels de la Nation.

Il y a plus de douze ans, affichant son ambition pour le Grand Paris, le Président de la République française appelait « à faire le choix stratégique que nous dicte la géographie », imaginant une Métropole de Paris à la mer, la Seine comme « l'axe nourricier autour duquel la métropole a vocation à s'ordonner » et proposait de réaliser rapidement une liaison à grande vitesse pour relier la région capitale à son débouché maritime naturel.

À l'échelle du territoire, parallèlement à la question ferroviaire, plusieurs réflexions d'importance étaient lancées, des crédits significatifs apportés à travers le Contrat Interrégional sur la Vallée de la Seine (CPIER) et une réforme majeure réalisée avec la fusion des Ports et la création du Grand Port maritime et fluvial HAROPA PORT.

Depuis bientôt 2 ans, une nouvelle dynamique a vu le jour sous l'impulsion coordonnée des quatre collectivités fondatrices de « l'Entente communale et intercommunale Axe Seine » : la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole Rouen Normandie, Le Havre Seine Métropole. A travers ce nouvel espace de coopération, centré sur les enjeux de transition, des projets très concrets ont ainsi été lancés en matière de logistique fluviale urbaine, d'énergies renouvelables ou encore d'attractivité culturelle et touristique dans la perspective des grands rendez-vous de 2023 et 2024.

À l'heure des premiers bilans, cette coopération territoriale franchit une nouvelle étape en se structurant en une Entente communale et intercommunale, ouverte aux autres EPCI de la Seine Aval. Sa présidence et sa vice-présidence sont confiées pour 2 ans à Édouard Philippe et Anne Hidalgo.

En réitérant avec force la nécessité pour le territoire de se structurer autour d'une Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) dotée d'investissements à la hauteur de ses ambitions, les membres de l'Entente Axe Seine ouvrent également le chantier d'une nouvelle offre de mobilités décarbonées, globale et organisée à l'échelle de l'Axe Seine.

1 L'Entente Axe Seine pour incarner le territoire

Cette nouvelle rencontre a permis de franchir une étape importante dans la construction de ce territoire de projet inédit. Conformément à l'engagement pris au mois de mai, l'Entente communale et Intercommunale a été formellement installée avec la première Conférence de l'Entente.

En application des statuts, M. Édouard Philippe a été désigné Président de l'Entente pour 2 ans. Mme Anne Hidalgo en assurera la vice-présidence. Sans que l'Entente ne constitue une entité administrative supplémentaire, les services de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole assureront le secrétariat de l'Entente.

La première décision de l'Entente Axe Seine a été son ouverture aux autres EPCI, à fiscalité propre, en aval de Paris et ayant un bord à voie d'eau, qui en ont fait la demande.

L'Entente Axe Seine s'élargit donc dès aujourd'hui à 9 EPCI franciliens et normands :

- Communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise
- Communauté d'agglomération de Val Parisis
- Communauté d'agglomération de Seine Eure
- Communauté d'agglomération de Seine Normandie
- Communauté de communes Les Portes de l'Île de France
- Communauté de communes de Roumois Seine
- Communauté de communes de Pont-Audemer – Val de Risle
- Communauté d'agglomération de Caux Seine
- Communauté de communes du Pays Honfleur-Beuzeville

Les autres EPCI du territoire, associés à cette première Conférence, pourront rejoindre l'Entente dès qu'ils le souhaiteront.

En 2023 et 2024, l'Entente Axe Seine entend poursuivre son travail de coopérations concrètes en faveur de la transition écologique, économique et énergétique du territoire avec ses partenaires institutionnels incontournables que sont l'État, les Régions Île-de-France et Normandie ainsi que les Départements.

L'ensemble des engagements pris par l'Entente Axe Seine fait l'objet d'une revue de projets complète annexée à ce communiqué.

La 2^e conférence de l'Entente Axe Seine aura lieu au 1^{er} semestre 2023 au Havre.

2 Une exigence majeure : la Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Les 5^e rencontres de l'Axe Seine ont mis en exergue l'importance stratégique de la ligne de chemin de fer entre Paris et le Havre, mise en service en 1847, et la nécessité pour le pays de réaliser le projet de LNPN reliant Paris à sa façade maritime mondialisée.

Depuis les annonces du Président Nicolas Sarkozy en 2009, des travaux importants d'études et de conception ont été lancés, une concertation a été engagée, le projet, au cœur de la stratégie de l'État pour la vallée de la Seine a été retenu en 2018 parmi les infrastructures prioritaires dans le cadre des scénarios proposés par le Conseil d'Orientation des Infrastructures et la Loi d'Orientation des Mobilités. Il a vocation à irriguer toute la Normandie et en particulier les trois Agglomérations - Métropoles Caen, Rouen et Le Havre, ainsi que Cherbourg-en-Cotentin.

Pourtant la concrétisation de cette ambition se fait toujours attendre et rend nécessaire une affirmation renouvelée : compte tenu des enjeux régionaux, nationaux et européens de la réalisation de la LNPN dans un délai cohérent avec les priorités climatiques et les perspectives stratégiques et financières européennes (RTE-T), il est indispensable que soient inscrites les études, la réalisation de l'enquête publique et la réalisation des sections prioritaires de la LNPN – les sections Paris-Mantes et Rouen-Yvetot- dans le calendrier proposé par le Conseil d'Orientation des Infrastructures en 2018. Ce calendrier et le projet de la LNPN ne peuvent à nouveau être repoussés.

Il est impératif également que le calendrier des études préalables à l'enquête publique de la LNPN soit optimisé afin d'obtenir une déclaration d'utilité publique avant 2027. Les membres de l'Entente souhaitent qu'à la suite du Copil LNPN du début de l'année 2023 qui doit assoir la configuration définitive de la Nouvelle Gare Rouen Saint-Sever, indispensable pour agir sur le nœud ferroviaire rouennais et renforcer les lignes Normandes et le lien à Paris, une décision ministérielle puisse préciser et clarifier la commande faite à SNCF Réseau sur les étapes 2 et 3 des études préalables d'enquête d'utilité publique (définition du tracé, préparation et lancement de l'enquête publique avec étude d'impact et analyse socio-économique), permettant des optimisations concrètes et des gains financiers et de temps sur les études.

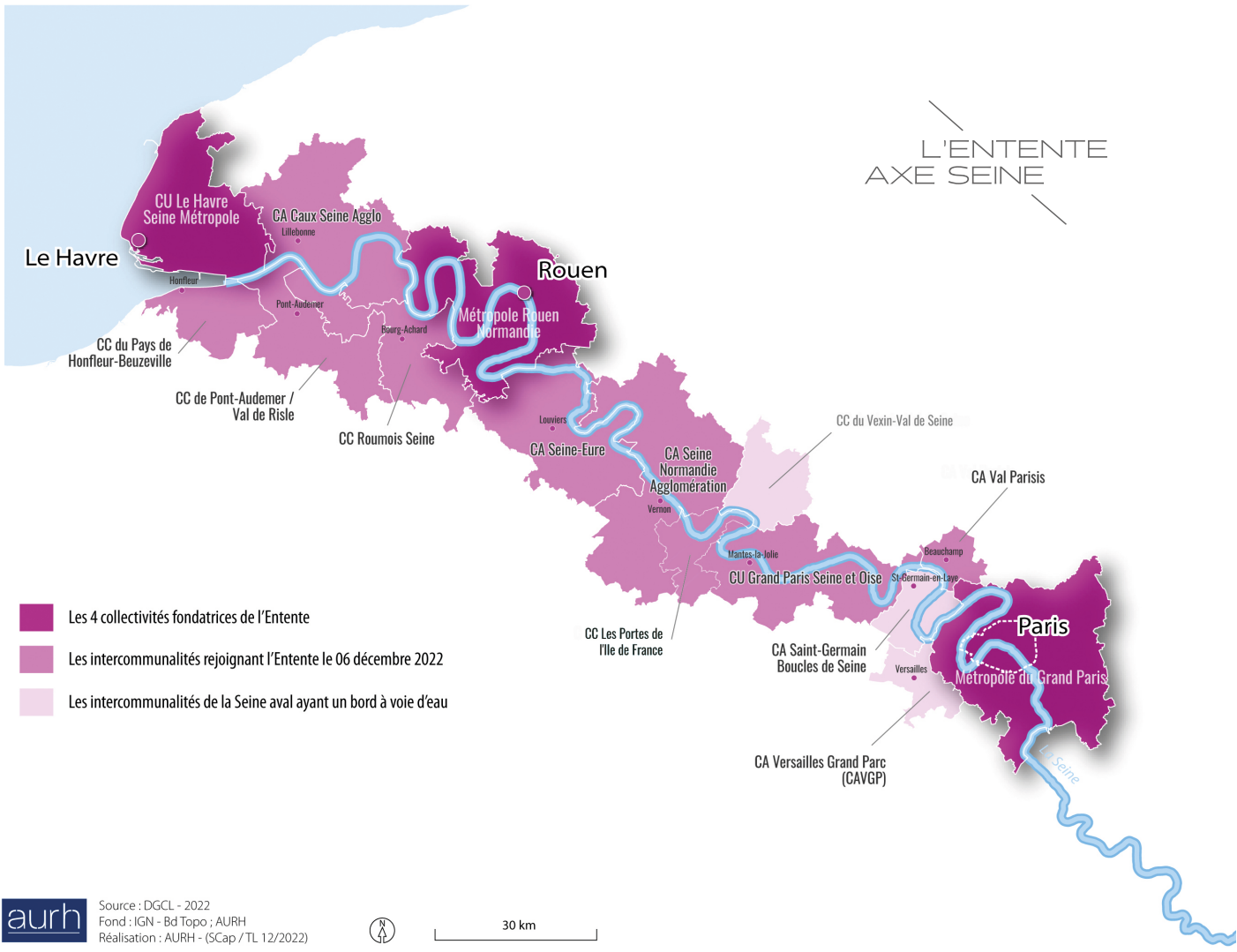
Pour les acteurs locaux rassemblés, il n'est plus temps d'attendre : les durées de parcours entre Paris et sa façade maritime se sont continuellement dégradées depuis 50 ans ; malgré les efforts faits par la Région Normandie pour renouveler l'ensemble des trains, l'exaspération des usagers est à son comble. Il est nécessaire de faire coïncider enfin les paroles et les actes. La création de la LNPN est un levier important pour décarboner les transports des voyageurs et assurer les mobilités du quotidien, mais aussi pour décarboner la chaîne logistique de l'Axe Seine.

Afin d'atteindre les objectifs de développement portuaire et économique que l'État s'est lui-même fixé, renforcer la part modale du fret, autre objectif national, pour permettre enfin à l'Axe Seine de se positionner comme l'axe moteur de la transition industrielle et écologique de notre Pays, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie doit rapidement devenir une réalité tangible pour les territoires, ses habitants et l'ensemble de ses forces vives.

RÉSOLUTION LNPN

Les membres de l'Entente Axe Seine réitèrent leur demande de réalisation du projet de Ligne nouvelle Paris Normandie dans les meilleurs délais, qui supposent un engagement ferme de l'Etat et des différents partenaires. Ils réaffirment également leur souhait d'accompagner au mieux dans leurs territoires l'arrivée de ce projet indispensable, par différentes initiatives et actions pour faire de la LNPN la colonne vertébrale structurant l'ensemble des déplacements le long de l'Axe Seine ainsi qu'entre les différents territoires qui le composent.

L'ENTENTE AXE SEINE



- Les 4 collectivités fondatrices de l'Entente
- Les intercommunalités rejoignant l'Entente le 06 décembre 2022
- Les intercommunalités de la Seine aval ayant un bord à voie d'eau